



Projet de loi renforçant les droits, l'information et la protection des consommateurs

Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME a présenté le 1^{er} juin 2011 en Conseil des ministres un projet de loi visant à renforcer la protection des consommateurs dans les principaux secteurs de la vie courante.

Le texte, élaboré à partir de l'analyse des 92 000 réclamations reçues par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) en 2010 et de consultations auprès des associations des consommateurs et des opérateurs économiques, comprend 25 mesures concernant notamment les télécommunications, l'immobilier, l'énergie, la santé et la dépendance, le commerce électronique, la distribution alimentaire, les clauses abusives ainsi que le renforcement des moyens d'action de la DGCCRF.

Le projet de loi devrait être examiné, début juillet, par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale pour une adoption définitive par le Parlement avant la fin de l'année.

Le document est disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/projets/pl3508.asp>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Bilan de la mise en œuvre des décisions du Conseil interministériel de l'Outre-mer

Lors du débat à l'Assemblée nationale le 18 mai 2011 sur le CIOM, Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'Outre-mer, a présenté le bilan de la mise en œuvre des 137 mesures arrêtées par le CIOM du 6 novembre 2009.

Ces décisions sont réparties en 8 thèmes correspondant aux ateliers menés dans le cadre des Etats généraux de l'outre-mer avec des mesures spécifiques à chaque territoire. Au total, 85 % de ces mesures sont réalisés ou en cours de mise en œuvre.

Sur les 71 mesures transversales retenues, 31 sont réalisées, 35 sont en cours d'exécution et 5 sont dites « en panne ».

Le bilan est disponible sur : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?bilan-de-la-mise-en-oeuvre-des-decisions-du-ciom.html>

Accès au crédit des EIRL

Le 31 mai 2011, Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé des PME et François Pérol, président de la Fédération bancaire française (FBF), ont signé une charte pour faciliter l'accès au crédit des EIRL (Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée).

Cette signature fait suite à la réunion de travail avec la Banque de France, la FBF, les représentants des principaux réseaux bancaires, OSEO, ainsi que les chambres consulaires, pour faire le point sur la mise en place opérationnelle du nouveau régime de l'EIRL ainsi que les conditions d'accès au crédit de ces nouvelles formes d'entreprises individuelles.

La charte pour l'accès au crédit des EIRL ainsi que le Mini-guide Pro n° 12, publié par la FBF, sont disponibles sur : www.fbf.fr

Dossier législatif

Guyane et Martinique Le Sénat a adopté le 12 mai 2011 les deux textes relatifs à la création d'une collectivité unique en Guyane et en Martinique : le projet de loi organique « Collectivités régies par l'article 73 de la Constitution » et le projet de loi « Guyane-Martinique ».

Les textes sont disponibles sur : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

Publications

1 – Tourisme et environnement outre-mer

Le rapport d'information n° 547 du sénateur Michel Magras réalisé au nom de la commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur « Le tourisme en Guadeloupe et en Martinique » est disponible en téléchargement sur : <http://www.senat.fr>

2 - Observatoire du financement des entreprises

Le premier rapport de l'observatoire du financement des entreprises est disponible en téléchargement sur : <http://www.mediateurducredit.fr/site/Espace-presse/Espace-presse>

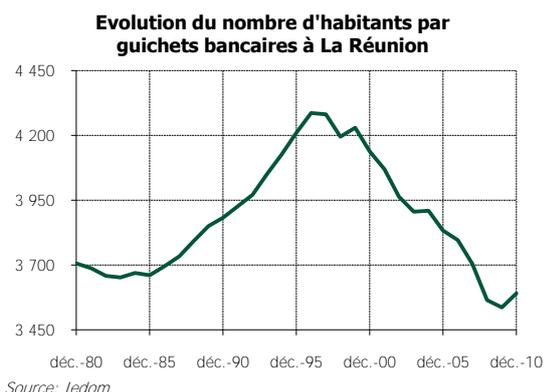
3 - Médiateur auprès de la FBF

Le compte-rendu d'activité du médiateur auprès de la FBF est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTO/\\$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf](http://www.fbf.fr/web/Internet2010/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/8GJHTO/$File/Rapport%202010%20Mediateur%20FBF.pdf)

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Hausse du nombre de guichets bancaires en 2010



Le nombre d'habitants par guichet bancaire permanent (y compris l'ensemble des guichets postaux) s'établit à 3 591 habitants fin 2010 à La Réunion, contre 3 537 fin 2009. Cette augmentation, liée à la stabilisation du nombre d'agences dans un contexte démographique toujours dynamique, met fin à une longue période de baisse permise par l'accélération, à partir de 1996, du rythme des ouvertures d'agences.

En dépit de la nette amélioration observée ces dernières années, le ratio réunionnais demeure toujours très supérieur à celui observé pour la France entière (un guichet pour 1 653 habitants selon la Fédération Bancaire Française). Cependant, le ratio rapportant le nombre de guichets bancaires à la superficie totale de l'île est favorable à La Réunion, avec un guichet pour 10,6 km² en 2010 contre un guichet pour 16,2 km² pour la France entière.

Reprise du nombre d'impayés sur effet

Au premier trimestre 2011, le nombre d'impayés sur effet de commerce est en hausse de 2,5 % par rapport au premier trimestre 2010. Cet accroissement interrompt la baisse observée depuis le quatrième trimestre 2009. Parallèlement, le montant des impayés a progressé de 2,0 %, après + 4,5 % au quatrième trimestre 2010.

BREVES ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la consommation IPC France entière	126,7	+ 0,7 %	+ 3,0 %
		123,8	+ 0,3 %	+ 2,1 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'€)	25 614	+ 4,4 %	+ 13,0 %
	En cumul (milliers d'€)	91 470	-	+ 10,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'€)	1 576,3	-	+ 27,0 %
	Exportations (en cumul - millions d'€)	100,0	-	+ 25,1 %
	Taux de couverture	6,3 %	-	- 0,1 pt
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	117 320	- 0,1 %	+ 10,0 %

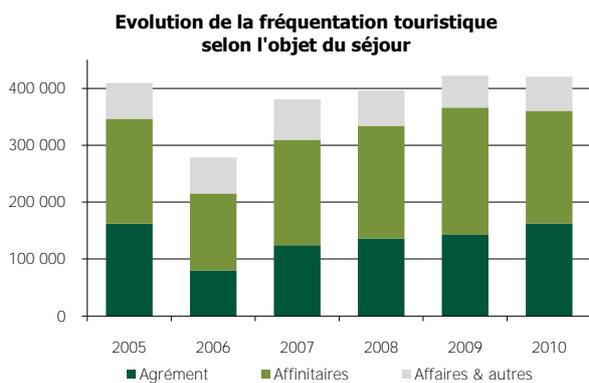
LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	159 255	- 5,4 %	+ 19,9 %
	Cumul 2011	686 783	-	+ 11,8 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (millions d'euros)	3,4	n.s.	n.s.
	Cumul 2010 (millions d'euros)	3,5	-	- 57,8 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	60,2	n.s.	n.s.
	Cumul 2010 (milliers de tonnes)	61,3	-	- 45,9 %
	Effectifs salariés du BTP	17 125	- 0,1 %	+ 0,2 %

Une étape importante du basculement des eaux d'Est en Ouest achevée

La galerie Salazie Amont, qui constitue un ouvrage majeur du projet ILO (irrigation du Littoral Ouest), met un terme aux travaux de creusement souterrain entrepris depuis 1989. D'un diamètre intérieur de 3,20 m et d'une longueur de 8 531 m, elle s'étend entre la rivière des Pluies et la prise du Mât dans le cirque de Salazie. Cette nouvelle galerie permettra d'acheminer vers l'Ouest, 4,4m³ par seconde d'eau en provenance des Rivières du Mât et des Fleurs jaunes. L'objectif est d'abord agricole (73 % du débit), permettant l'irrigation de 7 150 hectares de cultures entre le Port et Saint-Leu. Le basculement apportera également un complément de ressources aux communes de l'Ouest et contribuera à la recharge de la nappe de la rivière des Galets. Ce chantier totalise 30 km de galeries souterraines traversant les cirques de Mafate et de Salazie.

Stabilité de la fréquentation, mais hausse de la clientèle d'agrément en 2010



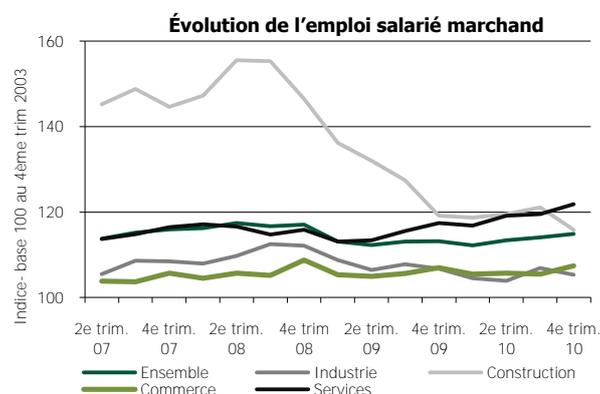
Source: Insee - IRT

La Réunion a accueilli 420 300 touristes non résidents en 2010, soit une légère baisse de 0,4 % par rapport à 2009. Néanmoins, la fréquentation touristique reste proche de celle des meilleures années. Cette relative stabilisation provient d'une baisse de 11,2 % du nombre d'arrivées de touristes qui viennent rendre visite à leur famille ou à leurs amis. Cette diminution rompt avec la tendance haussière observée ces dernières années pour ce type de tourisme. En effet, depuis 1998, leur part dans l'ensemble des touristes n'a cessé d'augmenter : de 30 % en 1998, elle atteignait 53 % en 2009. Cette part redescend ainsi à 47 %. A l'inverse, la clientèle d'agrément s'est accrue de 13,7 %. Elle représente 38,7 % de l'ensemble des visiteurs non résidents contre 34,0 % en 2009. Leur nombre dépasse légèrement celui de 2005. Enfin, le nombre de touristes d'affaires continue de diminuer, perdant 3,2 % en 2010. Depuis 2007, l'île a perdu près d'un quart du nombre d'arrivées pour affaires, en raison de la baisse de l'activité économique et de la fin des grands travaux. La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

Progression de l'emploi marchand en 2010

Au quatrième trimestre 2010, l'emploi marchand à La Réunion progresse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse s'explique par l'accroissement de l'emploi salarié dans le commerce (+ 1,8 %) lié aux fêtes de fin d'année, ainsi que dans les services marchands (+ 1,9 %), notamment dans l'hébergement et la restauration (+ 5,7 %) en raison de la bonne tenue de l'activité touristique en fin d'année.

Sur un an, l'emploi s'est accru de 1,4 %, après une chute de 3,3 % en 2009. Les services marchands y contribuent fortement avec une augmentation de 3,7 % du nombre de salariés, tandis qu'il diminue dans l'industrie et la construction (respectivement - 1,4 % et - 2,8 % après - 4,8 % et - 18,7 % en 2009). L'emploi a nettement augmenté dans tous les secteurs des services marchands. Les secteurs les plus dynamiques demeurent l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (hors titulaires), les autres activités de services (composées notamment d'associations), ainsi que l'hébergement et la restauration. La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).



Source: Insee

Près de la moitié du programme opérationnel européen engagée

Le programme opérationnel 2007-2013 des interventions de l'Union Européenne pour La Réunion est doté d'un budget de 1,9 milliard d'euros. Au 31 décembre 2010, 914 millions d'euros ont été engagés, soit près de la moitié des crédits ouverts. Ces crédits engagés concernent majoritairement le FEDER (47,0 % de l'ensemble des montants engagés), et notamment les projets d'aménagement du territoire et de l'environnement, même si tous les programmes ont vu leur engagement croître. Près du tiers des crédits engagés ont été effectivement versés à fin 2010. Avec 196 millions d'euros, le FEDER concentre les deux tiers des montants versés, ce qui représente 45,4 % des engagements de ce fonds.

Fusion du centre hospitalier Félix Guyon et du groupe hospitalier Sud Réunion

Les conseils de surveillance du centre hospitalier Félix Guyon et du groupe hospitalier Sud Réunion ont décidé, par délibérations le 24 mai 2011, la fusion des deux établissements pour constituer un établissement public de santé, le centre hospitalier Régional de La Réunion (CHR), et permettre ainsi la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU). Ce nouvel établissement unifié verra le jour le 1^{er} janvier 2012. Cette étape décisive dans la création du CHU intervient après la création d'une unité de formation et de recherche (UFR) Santé et l'ouverture à La Réunion de la première promotion du PCEM2 (2^{ème} année des études de médecine) par l'Université de La Réunion.

Nouveau décret sur la rénovation des hôtels de tourisme dans les Dom

Le nouveau décret relatif à l'aide pour la rénovation des hôtels de tourisme situés dans les départements d'Outre-mer, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, a été publié au journal Officiel le 24 mai 2011. Tout d'abord, ce décret supprime la procédure d'agrément de l'aide à la rénovation hôtelière prévue par l'article 26 de la LODEOM afin de rendre la procédure de rénovation hôtelière plus lisible et moins complexe. L'aide est accordée pour des établissements construits depuis plus de quinze ans. Le montant de l'aide ne peut être supérieur à 7 500 € par chambre à rénover dans la limite de 100 chambres. Le décret est disponible sur le [site de légifrance](#).

Guy Dupont, nouveau président du GIP Gerri

Marie-Luce Penchard a officialisé, à l'occasion de son déplacement dans le département, la nomination de Guy Dupont à la présidence du Groupement d'intérêt public (GIP) en charge du projet Gerri. Guy Dupont, l'ancien président de la Fédération des entreprises de l'Outre-mer (Fedom), succède à Jacques de Chateaufieux.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,50%	13/04/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,25%	13/04/2011
Taux de la facilité de dépôt	2,00%	13/04/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

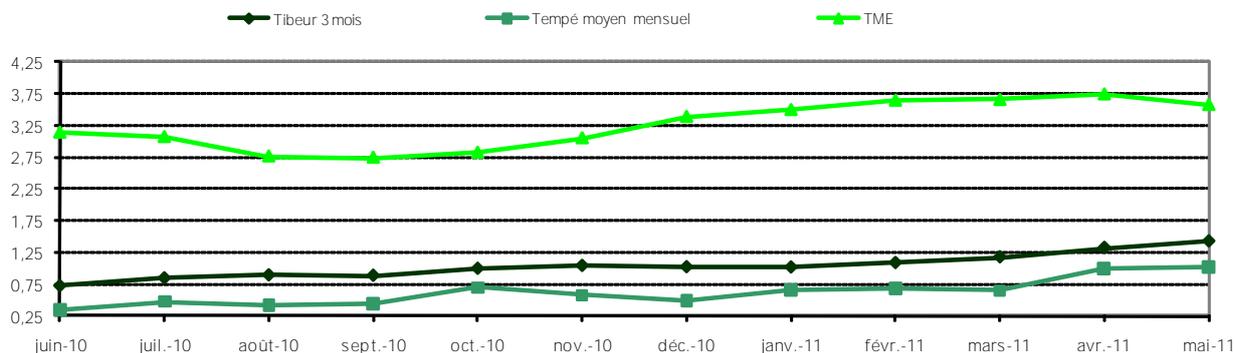
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mai 2011)			
Février	Mars	Avril	Mai	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6780%	0,6483%	1,0016%	1,0230%	1,2430%	1,4240%	1,70630%	2,1470%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai	Février	Mars	Avril	Mai
3,65%	3,66%	3,75%	3,58%	3,85%	3,86%	3,95%	3,78%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,61%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,12%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,01%
Prêts relais	5,99%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,77%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,77%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,47%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,65%
Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament	19,53%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts	8,03%	Découverts en compte	8,03%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

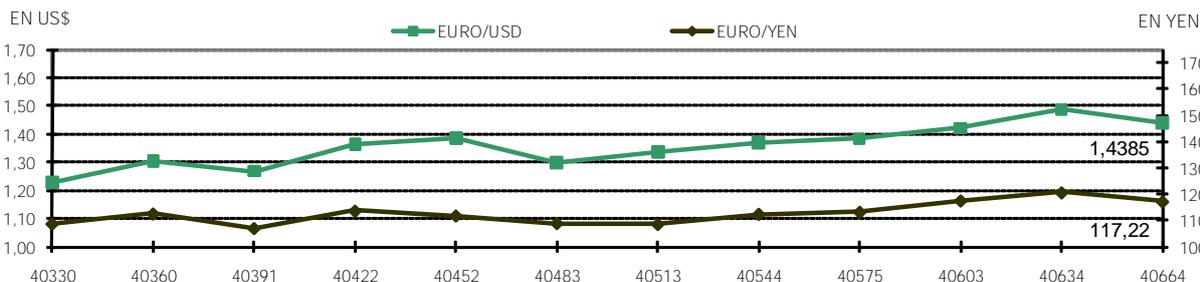
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4385	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8710	EURO/SRD (Surinam)	4,75070
EURO/JPY (Japon)	117,2200	EURO/BWP (Botswana)	9,43400	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,57690
EURO/CAD (Canada)	1,3985	EURO/SCR (Seychelles)	17,6275	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,5256
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87200	EURO/MUR (Maurice)	40,3094	EURO/BBB (La Barbade)	2,87920
EURO/SGD (Singapour)	1,7754	EURO/BRL (Brésil)	2,2758	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,21000
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,1876	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,18270	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2838,9310	EURO/XCD (Dominique)	3,8870	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN
 Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis
 Achievé d'imprimer le 10 juin 2011 - Dépôt légal : juin 2011 - ISSN 1240-3857